

**Délibération n°48**

**L'AN deux mille dix-neuf le lundi 16 décembre**, le conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2019 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil  
communautaire :**  
**61**

**Nombre de conseillers  
en exercice :**  
**61**

**Nombre de conseillers  
présents ou représentés :**  
**53**

**Nombre de votants :**  
**53**

**Date de convocation :**  
**9 décembre 2019**

**Date d'affichage du  
compte-rendu :**  
**23 décembre 2019**

**Objet :**  
**Délégations données par le  
conseil communautaire au  
Président conformément à  
l'article L.5211-10 du CGCT-  
compte rendu**

**PRESENTS**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**  
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M Gabriel BANSON, *a donné pouvoir* à M Christian ARVEUF
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Pierre CERLES, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir* à Mme Marie CACERES
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir* à M Yves LIGIER
- Mme Catherine HOARAU, *a donné pouvoir* à M Jean-Maurice HEINRICH
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Marie-Pierre LORIN, *a donné pouvoir* à Mme Annick DAVAYAT
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD

*Absents :*

- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON,
- M Vincent RAYMOND
- Mme Marie-Hélène SANNAT
- Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Nicolas WEINMEISTER
- M Pierre PECOUL et son pouvoir pour Mme Emilie LARRIEU

<> <> <> <> <>

**Secrétaire de Séance :** Marie CACERES

**Rapport n°48 - Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L.5211-10 du CGCT – compte rendu**

Afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Par délibérations n°20170123.06 du 23 janvier 2017, n°20170926.02 et n°20170926.03 du 26 septembre 2017, n°20171219.35 du 19 décembre 2017, n°20180327.03 du 27 mars 2018, n°20181023.42.1 et n°20181023.42.2 du 23 octobre 2018, n°20190212.33 du 12 février 2019, n°20190604.30 du 4 juin 2019 et n°20190924.37 du 24 septembre 2019, le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 31 août 2019 au 15 novembre 2019.

**Le conseil communautaire sur proposition du Président, prend acte des actes passés par délégation sur la période du 31 août au 15 novembre 2019**

**AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES**

1) de déposer plainte au nom de la communauté d'agglomération avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté d'agglomération ou à ses agents et ce sans limitation de montant.

Date	Signataire	Objet
9/10	Directeurs de services	Effraction crèche de Sayat

2) d'ester en justice au nom de la communauté d'agglomération, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté.

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
09/04	Frédéric BONNICHON	Tribunal administratif	Intervention à l'instance entre la commune de Saint Ours les roches et M Boissin
17/09		Tribunal administratif	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Cibert Gothon
27/09		Tribunal administratif	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Grept
17/09		Tribunal administratif	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Laurent
12/09		Tribunal de grande instance	Assignment audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Riom (Cerey)
03/10		Tribunal de grande instance	Assignment audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Chatel Guyon (Eco parc)
03/10		Tribunal de grande instance	Assignment audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Saint Beauzire (Biopole)
21/10		Tribunal de grande instance	Assignment audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Malauzat (Gardelles)
21/10		Tribunal de grande instance	Assignment audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Volvic (zone de Champploup)

3) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant € TTC
09/07	Jean-Philippe PERRET	SCP Teillot	Intervention à l'instance entre la commune de Saint Ours les roches et M Boissin	1 260.00
16/10		SCP Teillot	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Cibert Gothon	1 440.00
16/10		SCP Teillot	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Grept	1 440.00
16/10		SCP Teillot	Plui Limagne d'Ennezat : mémoire en réponse au recours de M Laurent	1 440.00
09/2019		Maître Molin	Sommation/assignation – occupation illicite Biopole	128.32
10/2019		Maître Molin	Sommation/assignation – occupation illicite Chatel Guyon	353.51
11/2019		Maître Molin	Sommation/assignation – occupation illicite Malauzat	424.98
11/2019		Maître Molin	Sommation/assignation – occupation illicite Volvic Champploup	314.26
11/2019		Maître Molin	Sommation – occupation illicite Biopole	84.09

4) de négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
30/09	Jean Philippe PERRET	CDFP	Indemnisation frais d'avocats expulsion Piscine B Hess de Riom	750.00
12/11		MAAF	Indemnisation travaux de réparation du carrelage et faïence au gymnase Aimé Césaire	7 983.95

5) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté d'agglomération refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
		Néant	

6) de donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté,

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
néant			

7) de solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, et pour signer tous actes relatifs à cette délégation.

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant € TTC
	Frédéric BONNICHON		Néant	

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

## FINANCES

- 8) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt
7/11/2019	Frédéric BONNICHON	Montant 3 000 000 € - durée 15 ans et 1 mois - taux d'intérêt annuel fixe de 0,39 %

- 9) de procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie, pour une durée de 12 mois et dans la limite de 1 500 000 € et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Description de l'ouverture de crédit de trésorerie
		néant

- 16) de procéder à l'ouverture de comptes à terme en fonction des disponibilités de RLV dans le cadre des articles L.1618-1 et L.1618-2 du CGCT et signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation.

Date	Signataire	Description de l'ouverture de comptes à terme
		néant

- 16) de créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ainsi que de signer les conventions relatives aux modes de paiement acceptés au sein de ces régies et/ou donnant lieu à l'établissement d'une facturation par la collectivité,

Date	Signataire	Régie créée ou modifiée
29/10	Jean Philippe PERRET	Régies de recettes crèche familiale et Multi accueil, régies de recettes et d'avances Multi Accueil les Doudous, Multi Accueil les Enfants d'Abord, Multi Accueil les Petits Meuniers, Multi Accueil les p'tits Mômes, Multi Accueil les Petits Oursons - arrêtés portant suppression des régies.
29/10		Régies de recettes crèche familiale et Multi accueil, régies de recettes et d'avances Multi Accueil les Doudous, Multi Accueil les Enfants d'Abord, Multi Accueil les Petits Meuniers, Multi Accueil les p'tits Mômes, Multi Accueil les Petits Oursons - arrêtés portant cessation de fonction.

Date	Signataire	Partenaire	Modes de paiement	Services bénéficiaires
		néant		néant

## PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 12) de signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que RLV pourrait être amenée à solliciter,

Date	Signataire	Type d'ADS	Objet de la construction
	Frédéric BONNICHON		Néant

- 13) de décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas 3 ans ; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF-Smaf toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée
18/09	Frédéric BONNICHON	Mme SEDLAK Françoise	4 place St-Jean à Riom : destiné au Point Information Jeunesse	1 000 €/mois	18 mois

CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL			
Aires d'accueil	Signataire	Nbre de conventions	Nbre d'avenants
Châtel Guyon	Gérard DUBOIS		19
Enval			16
Riom		2	40
Saint-Bonnet-près-Riom			16
Saint-Ours-les-Roches			12
Voivic			32

CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFÉRIEURE A 1 AN					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée	
28/10	Jean Pierre BOISSET	Conseil départemental	Prêt de supports et mobiliers d'exposition pour expo «livres d'artistes» à la Médiathèque des Jardins de la Culture	10/12/2019	au 04/01/2020
4/11		Association «Marsat en Renaissance»	Exposition «Banquets et ripailles à l'heure médiévale»	7 jours	

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF SMAF					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée	

- 14) de décider de la conclusion de conventions d'occupation temporaires des bureaux de la pépinière de Volvic et du local professionnel situé à Ennezat.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (adresse, m <sup>2</sup> )	Durée	Prix
16/09	Alain PAULET	Mégane TARDIEU	Bureau N°5, 9,24 m <sup>2</sup>	2 ans	55,44 + 18,48 (charges) / mois
1/10		Marc Saint Georges	Bureaux N° 2 et 3, 24,07 m <sup>2</sup>	2 ans	144,42 + 48,4 (charges) / mois
11/10		David RIGAUDIE	Bureau N°1, 14,98 m <sup>2</sup>	2 ans	89,98 + 29.96 (charges) / mois

- 15) de décider de la conclusion des baux d'habitation des logements de la pépinière de Volvic.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (type)	Durée	Loyer
9/08	Alain PAULET	Yohann ESTRUGO	Appartement meublé T2A	8 mois	460
28/10		Ludovic DEMARS	Appartement T3B (réhabilité T2)	6 mois	460

- 16) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
		néant	néant

Accusé de réception en préfecture  
063-200670753-20191216-  
DELIB2019121648-DE

Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

17) de décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
------	------------	-----------	---------------------	---------

18) de donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
04/10/19	Christian ARVEUF	Eiffage Energie Systèmes	rue P et M Curie, Riom
05/11/19		Orange	5 rue Ludwig Van Beethoven, Riom
25/11/19		COLAS	rue de la Croix Bardière, Volvic
28/11/19		BATIPLUS	rue Henri Goudier, Riom
29/11/19		ENEDIS	rue Jean Ferrat, Ennezat

19) d'exercer ou de déléguer librement au nom de RLV le droit de priorité et les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues au 1<sup>er</sup> linéa de l'article L.213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
10/10/19	Président	Délégation du DPU à la Ville de SAYAT	Parcelle AC 66 de 38 500 €. Projet d'élargissement de voirie
14/11/19		Délégation du droit de priorité à la Ville de Clerlande	Parcelle ZM 118 de 870 €. Projet d'un terrain de motocross
14/11/19		Délégation du DPU à la Ville d'Enval	Parcelle ZC 462 de 3 274 €. Réserve foncière zone AUe (à vocation équipement)

20) de saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption.

Date	Signataire	Description du bien
		néant

21) de donner délégation d'attribution au Président de décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par RLV permettant de réaliser des économies d'énergie.

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
		néant	néant

22) de signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaire au bon fonctionnement du SIG.

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition - Modalités
		néant	

### MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

23) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

#### Attribution des marchés:

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
5/09/19	Frédéric BONNICHON	ATELIER POLYHED	Série de faïence pour exposition DALI 2020	7 162,50
5/09/19		SAFER	Phase2 – Tir sportif	10 650,00
9/09/19		RENAULT OCCASTONS (63200 Mozac)/ DIAC LOCATION (932168 Noisy le Grand)	Acquisition et entretien de deux véhicules pour les services techniques	23 897,45
9/09/19		MAISON VACHER (63202 Riom)	Matériels d'espaces verts destinés à l'entretien, la maintenance et les réparations des équipements communautaires	Montant minimum annuel : 6 000,00 / Montant maximum annuel : 20 000,00
9/09/19		CEF YESSS ELECTRIQUE (63200 Mozac)	Matériels électriques destinés à l'entretien, la maintenance et les réparations des équipements communautaires	Montant minimum annuel : 1 000,00 Montant maximum annuel : 10 000,00
9/09/19		BRICOMARCHE (63200 Riom)	Matériels de plomberie destinés à l'entretien, la maintenance et les réparations des équipements communautaires	Montant minimum annuel : 5 000,00 Montant maximum annuel HT : 15 000,00
9/09/19		BRICOMARCHE (63200 Riom)	Matériels d'outillage et de quincaillerie destinés à l'entretien, la maintenance et les réparations des équipements communautaires	Montant minimum annuel : 6 000,00 Montant maximum annuel HT : 24 000,00
16/09/19		ESPALIA (75009 Paris)	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un projet de station GNV et multi-énergie à Riom	39 460,00
16/09/19		GRUPE MONITEUR	Insertion publicitaire Web et Print – Abbaye de Mozac	8 339,17
18/19/19		TAELYS	Contrat assistance gestion des emprunts	9 000,00
20/09/19		GEOVAL	Maîtrise œuvre pour réhabilitation des prés bas ZAC P.Boulangier	6 480,00
26/09/19		VICE-VERSA	Conception supports de communication expo Musée Mandet	5 055,00
27/09/19		Châtel-Guyon	Séjours estivaux – Cantal – Alpes du sud – St Enimie - Paris	3 583,33
			CONCORDIA	Chantier international – Riom et Espagne

Accusé de réception en préfecture  
063 200070753-20191216  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

10/10/19	ACHETEZ A (43000 Puy-en-Velay)	Marché fourniture et maintenance outil numérique pour renforcer l'attractivité du commerce de proximité	65 160,00
4/10/19	Bureau Coordination Arverne (63 Clermont-Fd)	Marché pour mission OPC pour la construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale	18 000,00
4/10/19	ETF	Travaux entretien voie ferrée embranchement particulier PEER (ZA la gravière)	19 845,00
09/10/19	2G PUBLICITE	Sacs Médiathèque Les Jardins de la Culture	4 400,00
18/10/19	DIRICKX	Pose clôture pour agrandissement cour crèche de ChâtelGuyon	4 699,00
18/10/19	GINKGO	Amélioration couverture mobile indoor BâtB	6 584,00
18/10/19	GFI PROGICIE	Formation admin. cart@ds/intro@geo	4 300,00
23/10/19	INSILIO	Maintenance du système de télégestion des aires GdV	4 920,00/an sur 3 ans maximum
24/10/19	RODRIGUES (63200 St-Bonnet Près Riom)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 1 Façades	6 242,00
24/10/19	ST GROUP (34160 Boisseron)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 2 sols sportifs	18 731,36
24/10/19	A-LED (03800 Gannat)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 3 Electricité	6 509,00
24/10/19	groupement GC2M SARL (03410 ST-Victor) / SOPROMECCO (03200 Abrest)	Travaux divers pour les bâtiments communautaires-lot 4 Equipement de cuisine cloisonnement agroalimentaire	14 496,85
24/10/19	LJ PROTECH (03200 Abrest)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 9 Vidéo/protection	5 942,26
24/10/19	BATIPRO (63000 Clermont-Fd)	Travaux divers pour bâtiments communautaires lot 6 Plâtrerie Faux Plafond	14858,08
24/10/19	A LED (03800 Gannat)	Travaux divers pour les bâtiments communautaires-lot 10 Eclairage compactus	3 300,00
24/10/19	GINKGO	Ajout de 10 téléphones fixes Gershwing et 5 au siège	3 477,50
25/10/19	LEXIS-NEXIS	Documentation	4 211,25
30/10/19	B&L Evolution (75 Paris)	Accompagnement de RLV dans la démarche CITE'ERGIE	27 550,00
30/10/19	Atelier Architecture RICHARD DUPLAT (78210 St-Cyr l'école)	Diagnostic du musée Mandet	53 625,00
30/10/19	LUXASTORE	Installation menuiseries extérieures local gestionnaires aires GdV	5 546,00
30/10/19	Partenaires EQUIPEMENTS	Jeux extérieurs pour crèche de Sayat	6 077,25
5/11/19	ABICOM (63170 Aubière)	Mise en place d'un cluster étendu sous DataCore ou variante	39 155,00
6/11/19	AQUABIO (33750 St-Germain du Puch)	Diagnose Etang Grand	12 665,00
6/11/19	LUXASTORE (63203 Riom)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 5 Menuiserie extérieure/store	18 928,00
6/11/19	RC TP LOC (63308 Thiers)	Travaux divers pour bâtiments communautaires-lot 7 Curage/démolition	5 770,00
8/11/19	Auvergne Aménagement	Création jardinière Multi accueil de Riom	13 298,00
8/11/19	EIFFAGE ENERGIE	Fourniture pose et dépose de 4 prises illuminations aux Jardins de la Culture	4 166,12
8/11/19	POINT P	Fournitures de pièces pour jardinières Multi accueil Riom	5 702,00
20/11/19	TIERS divers	Logiciel MDM	7 264,80
20/11/19	USEDISOFT	Licences Microsoft occasion	8 934,60
20/11/19	ABICOM	Prestation migration Active Directory et Exchange	6 750,00

Sélection des candidats admis à remettre une offre dans le cadre d'une procédure restreinte :

Date	Signataire	Prestataires retenus	Descriptif du marché	Montant €HT
		néant		

**Avenants :**

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
2/09/19		SCOP GEOLIS	Etudes préliminaires et maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement à vocation artisanal à Ménétrol	Réévaluation des honoraires du MOE suite à évolution de l'enveloppe des travaux (de 300 000€ HT à 416 000€ HT)	+24 960 €HT +38,6%
5/09/19	Frédéric BONNICHON	IPK CONSEIL (34080MONTPELIER)/R Agence (69004 Lyon)	Etude d'opportunité sur la capacité d'accueil et le fonctionnement de la piscine Béatrice Hess	L'avenant a pour objet de compléter les missions de l'AMO au regard de la procédure retenue, à savoir concours de maîtrise d'œuvre	+11 675 € HT +22,81%
11/10/19		Bureau Coordination Arverne (63000 Clermont-Fd)	Avenant au marché OPC pour la requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastique et de musique	Augmentation du montant du marché induite par le temps supplémentaire d'intervention de l'OPC lié à prolongation des délais des travaux et prise en compte du temps nécessaires à l'ensemble des opérations liées à la réception des travaux	+2286,85 € HT +12,7%

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

7/11/19		ABICOM (63170 AUBIERE)	Accord-cadre multi-attributaire pour l'acquisition de matériel informatique – avenant au lot n°1 - Acquisition de PC fixes et portables	Augmentation du montant maximum pour la deuxième période	+ 1698,82 € HT +27% au cumulé
7/11/19		MIC SIGNALOC (63800 CURNON D'AUVERGNE)	Fourniture et pose de signalétique institutionnelle pour le territoire de RLV	Ajout des prix suivants aux bordereaux des prix du marché : Totem 3M simple face : Totem à ossature galva, faces alu planes. H3000xL950mm. Décor simple face vinyle longue durée avec film anti UV. Sur platines 1850 €HT Pose 990 €HT	Sans incidence financière
14/11/19		IDM	Acquisition de mobilier pour la Médiathèque - lot n°2 Rayonnage	Ajout des prix suivants aux bordereaux des prix du marché : - 10 bacs CD/DVD coulissants (PU 107,62 € HT) : total : 1076,20 € HT - 3 bacs BD / album coulissants (PU 113,35 € HT) : total : 340,05€ - 2 bacs albums (PU 121,28 € HT) : total : 121,28€ HT - 2 bacs Roll BD avec Tiroir (PU 1861,76 € HT) : 3723,52 € HT	+5261 € HT 0% au cumulé

Consultation infructueuse :

Date	Signataire	Descriptif du marché
Néant		Néant

Attribution de primes aux candidats non retenus :

Date	Signataire	Procédure concernée	Candidat consultés	Montant de la prime HT
Néant		Néant		

24) de prendre toute décision concernant les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 20 dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
25/09/19	Frédéric BONNICHON	GDF-SUEZ Energies Services (63000 Clermont-FD)	Marché d'exploitation de performance énergétique, installations de chauffage, rafraîchissement, ventilation et eau chaude sanitaire (lot n°2)	Intégration au marché de la prestation maintenance (P2) du matériel CVC de la médiathèque et du RAM Riom et retrait de celui de la Bibliothèque (+1 895,98€ HT/ an soit 7 425,91 € HT au total sur la durée restante du marché). Date d'effet 1/10/19	+ 7 425,91€ HT +4,2%

25) de prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté de communes sont inférieurs à 90 000 € HT.

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
		néant		

26) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée «sans suite» ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT
néant			Néant	

27) de prendre toute décision concernant l'abandon des procédures pour tous les marchés sans limitation de seuils,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Décision
		Néant	

28) de prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, la conformité des offres, l'abandon des procédures pour tous les marchés d'un montant supérieur aux seuils européens.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Décision
			Néant	

29) de fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,

Date	Signataire	Procédure concernée	Membres du jury	Montant € TTC
néant		Néant		

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

30) de décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du centre de tennis et du gymnase Aimé Césaire, et de décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive.

PISCINE BEATRICE HESS				
DATE	Signataire	STRUCTURE UTILISATRICE	PERIODE D'UTILISATION	PRIX DE LA PRESTATION HORAIRE
16/09/19		Club « Bébés Nageoires »	Du 9/09/19 au 21/06/20	15,00€ pour ½ bassin ludique
16/09/19		Amicale Laïque gym et aquagym de GERZAT	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances scolaires)	43,00€ pour ½ bassin ludique
16/09/19		FSC CELLULE	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	15,00€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 25,30€/hammam
16/09/19	Fabrice MAGNET	CMCAS CLERMONT / LE PUY	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	15,00€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique
3/10/19		CNR	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) +stage le 1/11/19 +compétitions les 9/02/20 et 22/03/20	GRATUIT

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

3/10/19	Fabrice MAGNET	OVE – ITEP DE MONTFERRAND	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) et période estivale	4,00 € par baigneur de +de 18 ans 2,70 € par baigneur de -de 18 ans
16/09/19		CLUB RIOM SUBAQUATIQUE	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	GRATUIT
16/09/19		FOYER ROGER BRECHARD de CLERMONT-FD	Les vendredis du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	4,00 € par baigneur de +de 18 ans 2,70 € par baigneur de -de 18 ans
4/11/19		GENDARMERIE MOBILE DE CLERMONT-FD	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	4,00 € par baigneur de +de 18 ans
25/10/19		SDIS DE RIOM	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	GRATUIT
3/10/19		ESAT de MOZAC	Du 9/09/19 au 21/06/20	2,70 € par baigneur de +de 18 ans 1,60 € par baigneur de -de 18 ans
3/10/19		IME DE MOZAC	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	2,70 € par baigneur de +de 18 ans 1,60 € par baigneur de -de 18 ans
3/10/19		FOYER DU MOULIN BLANC	Du 9/09/19 au 21/06/20	2,70 € par baigneur de +de 18 ans
16/09/19		NASATRI	Du 9/09/19 au 21/06/20 (et demandes ponctuelles durant les petites vacances scolaires)	GRATUIT
17/09/19		IME LA ROUSSILLE – VERTAIZON	Du 9/09/19 au 21/06/20	4,00 € par baigneur de +de 18 ans 2,70 € par baigneur de -de 18 ans
17/09/19		FAM L'ERABLE – CHIGNAT	Du 9/09/19 au 21/06/20	4,00 € par baigneur de +de 18 ans
25/10/19		SESSAD DU MARTHURET - St-Bonnet-Près-Riom	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	2,70 € par baigneur de +de 18 ans 1,60 € par baigneur de -de 18 ans
4/11 /19		Centre E CLEMENTEL (rééducation et addictologie)	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	2,70 € par baigneur de +de 18 ans
25/10/19		CENTRE HOSPITALIER, MAIRIE, hôpital de jour de RIOM	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	2,70 € par baigneur de +de 18 ans 1,60 € par baigneur de -de 18 ans
16/09/19		APF RIOM	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + période estivale	2,70 € par baigneur de +de 18 ans
16/09/19		ASSOCIATION CHORUS	Du 9/09/19 au 21/06/20	GRATUIT
16/09/19		CLUB SYNCHRO RIOM	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances) + compétitions le 17/11/19	GRATUIT
16/09/19		CLUB SYNCHRO RIOM – Section aquagym	Du 9/09/19 au 21/06/20 (y compris petites vacances)	22 €/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique
16/09/19		COLLEGE Sainte Agnès	Du 27/01/20 au 21/06/20	19.30 €/ligne
16/09/19		COLLEGE Jean Vilar	Du 9/09/19 au 21/06/20	19.30 €/ligne
16/09/19		COLLEGE St-Joseph (MARINGUES)	Du 9/09/19 au 26/01/20	19.30 €/ligne
16/09/19		COLLEGE PIERRE M-FRANCE	Du 9/09/19 au 21/06/20	19.30 €/ligne
16/09/19		Ville de MALINTRAT (école publique primaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
16/09/19		Ville de MOZAC (école publique élémentaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
16/09/19		Ville de PONTGIBAUD (école publique primaire)	Du 8/11/19 au 26/01/20	40 €/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27,40€/forfait surveillance par bassin
16/09/19		Ville des MARTRES-D'ARTIERE (école publique primaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
716/09/19		Ville D'ENNEZAT (école primaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
16/09/19		Ville des MARTRES-S/MORGE (école primaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
25/10/19		Ville de ST-BEAUZIRE (pour école publique primaire)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT
4/11/19		Ville de SAYAT (écoles publiques Sayat et Argnat)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT
25/10/19		Ville de LUSSAT (école primaire)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT
3/10/19	Ville de CHARBONNIERES LES VARENNES (écoles primaires de CharbonnièresVarennnes et Paugnat)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT	
3/10/19	Ville de CHANAT-LA-MOUTEYRE (école publique primaire)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT	
16/09/19	Ville de CHATEL-GUYON (écoles P.Ravel et publique St-Hippolyte)	Du 9/09/19 au 26/01/20 Et du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT	
3/10/19	Ville de CHAMBARON-S/MORGE (écoles primaires publiques Cellule/la Moutade)	Du 27/01/20 au 21/06/20	GRATUIT	
3/10/19	Ville CLERLANDE (école primaire)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT	
3/10/19	Ville de PESSAT-VILLENEUVE (école primaire)	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT	
9/10/19	Ville ENTRAIGUES (école primaire)	Du 27/01/20 au 5/04/20	GRATUIT	
9/10/19	Ville CHAPPES (école primaire)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT	

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020

9/10/19	Fabrice MAGNET	Communauté communes COMBRILLES SIOULE ET MORGE (école primaire de Beauregard-Vendon)	Du 6/04/20 au 21/06/20	40€/ligne d'eau ou pour 1/2 bassin ludique 27,40€/forfait surveillance par bassin
9/10/19		Ville de ST-IGNAT (écoles primaires ChampeyrouxSt-Ignat)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
9/10/19		Ville de MENETROL (école primaire)	Du 9/09/19 au 17/11/19	GRATUIT
3/10/19		Ville d'ENVAL (école primaire)	Du 27/01/20 au 5/04/20	GRATUIT
3/10/19		Ville de DAVAYAT (école primaire)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
3/10/19		Ville de ST-OURS LES ROCHES (école primaire)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
3/10/19		Ville de ST-BONNET-PRES-RIOM (école publique et privée)	Du 6/04/20 au 21/06/20	GRATUIT
3/10/19		Ville du CHEIX-S/MORGE (école primaire)	27/01/20 au 5/04/20	GRATUIT
3/10/19		ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DES ARTS/SACRE CŒUR	Du 18/11/19 au 26/01/20	GRATUIT
25/10/19		ECOLE PRIVEE STE J.D'ARC CHÂTEL-GUYON	Du 6/04 au 21/06/20	GRATUIT
3/10/19		LYCEE MARIE LAURENCIN (FPIPH)	Du 23/09/19 au 21/06/20	2,70 € par baigneur de +de 18 ans 1,60 € par baigneur de -de 18 ans
16/09/19		LYCEE VIRLOGEUX, section UNSS	Du 9/09/19 au 21/06/20	GRATUIT

CENTRE REGIONAL DE TIR A L'ARC				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
		Néant		

CENTRE DE TENNIS COUVERT				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
		Néant		

GYMNASSE AIME CESAIRE				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
		Néant		

### PERSONNEL

31) Procéder au recrutement des agents non titulaires, en cas de jury infructueux pour les candidatures statutaires à un emploi permanent, dans les conditions fixées par les articles 3.2, 3.3.1 et 3.3.2 de la loi du 26 janvier 1984 et dans le respect du cadre fixé par le conseil communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	5 pour motif emplois permanents : pôle service à la population et pôle technique

32) Procéder au recrutement des agents non titulaires, dans les conditions fixées par l'article 3.1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles et dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	64 pour motif de remplacement : piscine, musée, médiathèque, pôle technique, petite enfance, DMRH, pôle aménagement et développement du territoire.

33) Procéder au recrutement des agents non titulaires à titre d'accroissement temporaire d'activité ou à titre saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3.1 et 2 de la loi du 26 janvier 1984 (accroissement temporaire d'activité, accroissement temporaire saisonnier d'activité).

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	50 pour motif d'accroissement d'activité : piscine, musée, patrimoine, médiathèque, centre de loisirs, petite enfance, pôle technique, sport, pôle aménagement et développement du territoire.

34) Procéder au recrutement de personnels en «contrat d'engagement éducatif» (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d'animation, ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs,

Date	Signataire	Emploi	Service	Durée
	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	2	ALSH	Cumul de 14 jours

35) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	1 contrat d'apprentissage : pôle aménagement et développement du territoire.

36) Procéder au recrutement des agents vacataires dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	18 lettres de mission : petite enfance, patrimoine

37) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus.

Date périodes de formation	Signataire	Organisme de formation	Objet de la convention
Novembre 2019 à 06/2020 06/2019 à 26/2019 DELIB2019121648- Date de télétransmission : 07/01/2020 Date de réception préfecture : 07/01/2020	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	CONSEIL QVT	Finalisation plan d'actions



21/22 novembre 2019	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	ERES FORMATIONS	10 <sup>ème</sup> journée spirale la parentalité positive pour deux Directrices d'EAJE
Décembre 2019		TECHNOCARTE	Système de pointage des présences en structures petite enfance
16 sept 2019		APAVE	Formation habilitation électrique
5 et 6 décembre 2019		ACEPP Auvergne	Formation «Le portage, le massage : trouver un positionnement professionnel dans ces pratiques de maternage » pour 2 agents de crèches »
22/11/19		SOON SOON SOON	Formation learning maker faire
17/12/19		Rivière Rhône Alpes Auvergne	Journée technique PAPI et culture du risque
14/12/19		FNMNS	Formation continue 1 <sup>ers</sup> secours en équipe de niveau 1 PSE1 pour un agent de la piscine communautaire

Montant : 4 600 €

38) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 € par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de RLV à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983.

Date	Signataire	Sinistre	Montant de l'indemnité
		néant	

39) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes.

Signataire	Description du stage
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	néant

40) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	2 conventions signées

41) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises.

Date	Signataire	Emploi	Nombre de jours de décharge
		néant	

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.  
A Riom, le 17 décembre 2019**

**Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20191216-  
DELIB2019121648-DE  
Date de télétransmission : 07/01/2020  
Date de réception préfecture : 07/01/2020